

LOCALE

La députée au soutien des opposants au projet de panneaux solaires sur le lac

 2 min

Après Laurent Panifous, député de la 2e circonscription de l'Ariège, Kamel Chibli conseiller régional, président du PNR, c'était au tour de Martine Froger députée de la 1re circonscription de l'Ariège, qui siège au bureau de la communauté de communes Couserans Pyrénées de répondre à une invitation de la municipalité de Gabre et de venir leur affirmer son soutien contre la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le lac de Mondély. Après avoir écouté les doléances de Arièle Fournié, 1re adjointe au maire et de Gilles Eychenne, conseiller municipal, l'élue a annoncé que la communauté de communes du Couserans avait discuté de ce projet en conseil communautaire et que la plupart des maires du Séronnais comme du Couserans étaient opposés à ce projet, mais s'ils peuvent se prononcer, ils n'ont pas la compétence pour délibérer. « Par contre, je relève une petite aberration quand vous me dites que EDF Energie Renouvelable compte faire passer ses engins par la Bastide-de-Sérou. Il faut savoir que la communauté de communes du Couserans a accepté d'aider la Bastide à refaire cette route, c'est tout simplement pour refaire une ouverture touristique, réaménager le lac, mettre un maître-nageur.... Elle a tout de même investi 500 000 euros, et l'intention de la ComCom n'est pas du tout de favoriser ce projet-là. Nous avons refait cette route, et ce n'est pas pour qu'elle soit de nouveau défoncée, ce n'est pas du tout le but », expliqua Martine Froger, qui souleva le problème de la bio diversité.

« [L'ANA, Conservatoire d'espaces naturels Ariège] a fait un inventaire et a

dénombré plus de 500 espèces sur le territoire, dont trois espèces d'oiseaux qui sont protégés, la tourterelle des bois, le grèbe à cou noir, et enfin le fameux vautour le percnoptère », ainsi qu'un « ensemble d'insectes », signala Gilles Eychenne.

Pour Martine Froger, ces projets sont difficilement compatibles avec la richesse de la faune et de la flore aquatique et toutes les pratiques de loisirs sur les plans d'eau qui seraient équipés ainsi.

« Il faut être équitable, je suis complètement de votre avis sur « Non aux panneaux photovoltaïques sur le lac de Mondély », mais il faut entretenir ce barrage, ce qui coûte très cher, il faut trouver des moyens aux fins de régler ces problèmes, simplement. Il faut trouver 40 000 euros », a résumé Martine Froger.

Jean-François Theuillon

L'élue Martine Froger a affirmé son opposition au projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le lac de Mondély.



